



l'indiquait qu'il ne voulait traiter que séparément. Je crois qu'il est aussi de l'intérêt de l'Autriche-Hongrie de poursuivre en commun avec nous la politique pour le paix, car l'expérience a toujours confirmé le proverbe : L'un fait la force. Cette déclaration de l'ambassadeur allemand se rapporte à la première note de l'Autriche-Hongrie, celle où il était question d'entrer en pourparlers de paix sans attendre le résultat d'autres négociations.

## La Désagrégation de l'Empire d'Autriche-Hongrie

### La Révolution en Hongrie

Zurich, 30 Octobre.  
La révolution sévit dans toute la Hongrie. On parle de la dictature du général von Saurmayr.

On mande de Budapest : De nouvelles manifestations ont eu lieu hier au soir, devant le Club du parti du comte Karolyi, où plusieurs centaines de personnes ont dû être dispersées par la police. Le lendemain, la police de Budapest, à la suite de rencontres répétées de ces derniers jours, entre la police et la population, au cours desquelles il y a eu plusieurs morts, a interdit tout cortège et rassemblement.

### Le comte Andrássy négocie avec les Tchéco-Slovaques

Berne, 30 Octobre.  
D'après le journal hongrois *Nagy Szombat* du 29, le comte Andrássy aurait noué des relations avec le gouvernement tchéco-slovaque de Paris.

### L'indépendance de l'Etat sud-slave

Bala, 30 Octobre.  
On mande de Laibach que des manifestations importantes ont eu lieu hier pour la proclamation de l'indépendance de l'Etat sud-slave. Le journaux du 29 sera considéré comme l'acte national. Dans plusieurs autres villes et régions, on signale les mêmes manifestations. Partout le travail était interrompu. Des cortèges se sont déroulés dans les villes, acclamant le nouveau gouvernement. Il n'y a eu aucun incident.

### LA GUERRE EN ORIENT

#### Sur le Front de Macédoine

Les généraux alliés décorés par l'Angleterre

Le gouvernement anglais a conféré au général George Milne le titre de « Sir » à la suite de ses brillantes victoires sur le front macédoine. Les généraux anglais et allemands Zymbrak, commandeurs des saints Michel et George.

### EN SERBIE

#### L'Armée austro-hongroise serait sur le point de capituler

Zurich, 30 Octobre.  
La Gazette de Francfort déclare qu'il faut s'attendre à la capitulation de l'armée austro-hongroise et à l'occupation, par les troupes alliées des territoires du Danube.

#### Le Monténégro et l'Albanie sont libérés

Zurich, 30 Octobre.  
On mande de Laibach qu'un soulèvement de la population a éclaté le 27 octobre dernier. Depuis quelques jours, une véritable guerre.

#### 25.000 prisonniers et 200 canons capturés

Milan, 30 Octobre.  
L'offensive italienne commença à produire son plein effet. La cavalerie italienne, secondée par les autos mitrailleuses poursuivit actuellement les Autrichiens.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
La Commission d'instruction de la Haute-Cour réunie sous la présidence de M. Pérès, a arrêté sa méthode de travail. M. Pérès, assisté de MM. Guillier et Guillaume Poulet, a ensuite reçu officiellement des mains de M. Lescouvé, procureur général, assisté de son substitut M. Regnaud, le dossier de l'affaire Caillaux-Louislat et Comby.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

#### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

ils conservera la Nouvelle-Guinée, le Japon, les Philippines, les îles Marshall, les Carolines et les Mariannes sans valeur pour le Japon, mais d'importance aux mains de l'Allemagne. Le câble télégraphique Tsing-Tao et les îles de Mandchou sera transféré au Japon, ainsi que le chemin de fer de Tsi-Tan. Le Japon devra conférer avec ses alliés pour le maintien de l'ordre en Sibirie, relations avec les concessions et autres intérêts dans les régions de la Sibirie. Aucune puissance ne devra avoir voix prépondérante. Le principe de la porte ouverte en Chine devra être maintenu.

## SUR LE FRONT ITALIEN

### Communiqué britannique

Londres, 30 Octobre.  
L'avance de la dixième armée continue, conformément au plan. La résistance de l'ennemi semble faiblir considérablement. De bonne heure, hier matin, l'ennemi tenta la riposte de la rivière de Montecorno avec de nombreuses mitrailleuses. A 11 h. 45, la cavalerie et l'infanterie britanniques, agissant conjointement, ont forcé le passage de la rivière au nord-est de Vizzola, faisant plusieurs centaines de prisonniers. On signale que l'aérodrôme de Porto-Buffole est en flammes.

Les troupes britanniques ont fait hier soir une incursion dans les tranchées ennemies en face d'Asiago et les ont trouvées occupées. Les armées italiennes, opérant au Nord, à l'est de Monfalcone, ont les bons progrès dans des combats aériens, quatre aéroplanes ennemis et quatre ballons d'observation ont été détruits hier. Un de nos appareils manqua.

### Les opérations de l'armée française sur la Piave

Milan, 30 Octobre.  
Trois armées mènent l'offensive sur la grande Piave. La 1<sup>re</sup> armée composée de troupes franco-italiennes et commandée par le général Graziani, la 2<sup>e</sup> exclusivement italienne commandée par le général Cavaglia, la 3<sup>e</sup> exclusivement italienne commandée par le général Gattolin, ont fait de nombreux progrès, ont pris plusieurs positions clés sous les ordres du général lord Cavan.

Voici quelques détails sur les opérations de l'armée française qui forme l'aile gauche. A la veille de l'offensive cette armée était déployée sur la rive droite de la Piave entre les pentes orientales du mont Tomba et du mont Sottogrande. Elle était établie sur une solide tête de pont. Les premières passerelles lancées samedi soir furent emportées par le coup rapide de la rivière, large d'environ 100 mètres et enjambée par trois semaines de pluies.

Malgré cela, vers minuit, plusieurs détachements français réussirent à franchir la rivière et à gagner la rive gauche. Un orage épouvantable qui dura deux heures provoqua une nouvelle crue et rendit l'opération encore plus difficile. L'aile droite, composée de troupes austro-allemandes, dont les collines de Valdebradone étaient hérissées, ouvrirent un feu infernal. Deux cent dix canons de différents calibres criblaient leurs flancs sur quelques kilomètres de la rivière. Mais, lorsque le jour pointa, les troupes d'assaut avaient, comme par miracle, accompli la traversée et fondèrent sur l'ennemi qui fut en partie détruit en quelques heures.

A la fin de la journée, toute la région comprise entre les collines du Valdebradone et le torrent Sotogrande était occupée après des combats acharnés. Cette opération tendait à prendre à revers les hauteurs de Conegliano, pivot de la résistance austro-allemande, et toutes les troupes de l'armée du général Graziani avaient devant elle six divisions de la 6<sup>e</sup> armée commandée par le prince de Schoenburg. Elle forme la branche nord de la tenaille, dont l'armée de lord Cavan est la branche sud.

### 25.000 prisonniers et 200 canons capturés

Milan, 30 Octobre.  
L'offensive italienne commença à produire son plein effet. La cavalerie italienne, secondée par les autos mitrailleuses poursuivit actuellement les Autrichiens.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
La Commission d'instruction de la Haute-Cour réunie sous la présidence de M. Pérès, a arrêté sa méthode de travail. M. Pérès, assisté de MM. Guillier et Guillaume Poulet, a ensuite reçu officiellement des mains de M. Lescouvé, procureur général, assisté de son substitut M. Regnaud, le dossier de l'affaire Caillaux-Louislat et Comby.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

### LA HAUTE-COUR

##### LA COMMISSION D'INSTRUCTION REÇOIT LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

Paris, 30 Octobre.  
Sur mandat de M. le capitaine Mangin-Bocquet, juge d'instruction, M. Siradot, commissaire de police, a mis en état d'arrestation ces jours derniers, un band d'individus qui, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, avait organisé une véritable agence de désertions. Le principal auteur, nommé Stenheitz, ainsi que ses complices, Israël Scheindermann, Abraham, Lorenzo Portocci, Mme veuve Schrenham, sa fille Gabrielle Finckelhauss, et un ancien inspecteur du 6<sup>e</sup> district, Helking, ont été arrêtés hier, à la suite d'une perquisition, on ne sait encore comment, des papiers d'état civil qu'ils vendaient à des militaires déserteurs.

stérimes n° 1 et n° 2 temporaires ainsi que les veaux de la guerre, adhérents au Syndicat, sont priés d'assister tous à la réunion spéciale qui sera donnée vendredi, 30 novembre, à 9 heures du matin, pour discuter la question des pensions et gratifications. — Pour le Syndicat des Mécaniciens. — Tous les ouvriers sans distinction de corporation de la maison Paquet sont convoqués à la réunion spéciale, qui aura lieu ce soir, à 8 heures, au bar David. Question très importante.

## Chez les Boulangers

### Les Examens

#### FACULTÉ DES SCIENCES DE MARSEILLE

Une session supplémentaire de baccalauréat s'ouvrira à Marseille le vendredi 15 novembre. On s'inscrit au bureau d'inscription, 10, rue de la République, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, pour les catégories suivantes : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégories, dont on se présente à l'épreuve écrite ; 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> catégories, dont on se présente à l'épreuve orale, n'étant pas admis à se présenter à l'écrit.

Les demandes doivent être adressées avant le 10 novembre au secrétaire de la Faculté des Sciences. Les candidats doivent être munis d'un certificat médical, d'un certificat de moralité et d'un certificat de résidence. Les épreuves écrites auront lieu à Marseille, les épreuves orales, à Paris, le 30 novembre.

### LA MANIFESTATION DE DEMAIN

Le Souvenir Français et la Piété Suprême, qui organisent comme tous les ans la cérémonie du 1<sup>er</sup> novembre à la mémoire des militaires et marins morts pour la France, ont prié les Sociétés et toutes les personnes qui veulent y participer de se réunir devant la porte principale du cimetière St-Joseph, le 29, à 8 heures devant avoir lieu à 9 heures.

### LA MANIFESTATION DE DEMAIN

Le Souvenir Français et la Piété Suprême, qui organisent comme tous les ans la cérémonie du 1<sup>er</sup> novembre à la mémoire des militaires et marins morts pour la France, ont prié les Sociétés et toutes les personnes qui veulent y participer de se réunir devant la porte principale du cimetière St-Joseph, le 29, à 8 heures devant avoir lieu à 9 heures.

### LA MANIFESTATION DE DEMAIN

Le Souvenir Français et la Piété Suprême, qui organisent comme tous les ans la cérémonie du 1<sup>er</sup> novembre à la mémoire des militaires et marins morts pour la France, ont prié les Sociétés et toutes les personnes qui veulent y participer de se réunir devant la porte principale du cimetière St-Joseph, le 29, à 8 heures devant avoir lieu à 9 heures.

### LA MANIFESTATION DE DEMAIN

Le Souvenir Français et la Piété Suprême, qui organisent comme tous les ans la cérémonie du 1<sup>er</sup> novembre à la mémoire des militaires et marins morts pour la France, ont prié les Sociétés et toutes les personnes qui veulent y participer de se réunir devant la porte principale du cimetière St-Joseph, le 29, à 8 heures devant avoir lieu à 9 heures.

### LA MANIFESTATION DE DEMAIN

Le Souvenir Français et la Piété Suprême, qui organisent comme tous les ans la cérémonie du 1<sup>er</sup> novembre à la mémoire des militaires et marins morts pour la France, ont prié les Sociétés et toutes les personnes qui veulent y participer de se réunir devant la porte principale du cimetière St-Joseph, le 29, à 8 heures devant avoir lieu à 9 heures.

### LA MANIFESTATION DE DEMAIN

Le Souvenir Français et la Piété Suprême, qui organisent comme tous les ans la cérémonie du 1<sup>er</sup> novembre à la mémoire des militaires et marins morts pour la France, ont prié les Sociétés et toutes les personnes qui veulent y participer de se réunir devant la porte principale du cimetière St-Joseph, le 29, à 8 heures devant avoir lieu à 9 heures.



